

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN593

présenté par

M. Blanchet, M. Bru, M. Cubertafo, M. Lainé, Mme Lingemann, Mme Poueyto et Mme Thillaye

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« Les exercices militaires à grande échelle de type Orion 2023 incluront désormais la participation de la réserve citoyenne. Une réflexion quant aux modalités d'association de toutes les composantes de la Nation aux enjeux de préparation opérationnelle dans une perspective de « Défense globale » sera engagée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose d'augmenter le nombre de phases civilo-militaires au sein des grands exercices militaires de type Orion, en y intégrant notamment la réserve citoyenne. L'implication de composantes civiles dans ce genre d'exercice contribuera au renforcement du lien armées-Nation et de notre capacité de résilience au niveau national.